

Année scolaire 2019/2020



ULAMIR e Bro Glazik



GUENGAT

ACCUEIL DE LOISIRS

Accueil périscolaire

Maison de l'Enfance

rue du Stade - 29180 GUENGAT

PLUGUFFAN

ACCUEIL DE LOISIRS

Maison de l'Enfance « Jules Verne »

rue Menez Izella

29700 PLUGUFFAN



INSCRIPTION OBLIGATOIRE (minimum une semaine au préalable)



santé
famille
retraite
services

ULAMIR - Centre Social e Bro Glazik
33 rue Laënnec - 29710 Plonéis - 02 98 91 14 21



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE

L'U.L.A.Mi.R.

L'U.L.A.Mi.R. (Union Locale d'Animation en Milieu Rural) e Bro Glazik est une association, loi 1901. Elle travaille principalement sur 5 communes (Plomelin, Pluguffan, Guengat, Plonéis et Plogonnec) regroupées au sein de Quimper Bretagne Occidentale.

Les principaux objectifs de l'ULAMIR sont :

- d'aider les associations dans leurs tâches d'animation ;
- d'étudier les besoins des communes dans les domaines socio-éducatifs et d'informer les pouvoirs publics des réalisations souhaitables ;
- d'organiser et d'animer des activités sur le secteur

FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS

Les Accueils de Loisirs ne sont pas une garderie. Les orientations des Accueil de Loisirs définies par une équipe d'animation qualifiée, répondent à des objectifs éducatifs et pédagogiques soumis à l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

ACCUEIL

Enfants : à partir de 2 ans (propre et scolarisé) jusqu'à 12 ans

HORAIRES DES ALSH :

de 8 h 45 à 17 h 30

Garderie payante du matin de 7 h 30 à 8 h 45

Garderie payante du soir : de 17 h 30 à 19 h



ACCUEIL DE LOISIRS DE PLUGUFFAN
Maison de l'Enfance « Jules Verne »
rue Menez Izella 29700 PLUGUFFAN
Tél. : 02 98 94 32 12 / 06 95 55 79 75
Morgane RIVOALEN
E-Mail : alshpluguffan@ulamir-ebg.org

Lieu du repas de midi :

- restaurant scolaire.
- les enfants se déplacent à la cantine municipale pour se restaurer à midi ; Il convient donc de prévoir un vêtement de pluie



PÔLE ENFANCE
rue du stade
29180 GUENGAT

ACCUEIL DE LOISIRS DE GUENGAT (ALSH)
Mercredis et vacances scolaires
Tél. 02 98 91 16 62 / 06 95 53 65 07
E-Mail : alshguengat@ulamir-ebg.org
Florence GOURMELEN

Lieu du repas de midi : sur place

ACCUEIL PERISCOLAIRE
ECOLE ST JOSEPH (APS)
Sylviane LE MAUX
Tél. 02 98 91 16 62
E-Mail : apsguengat@ulamir-ebg.org

ACCUEILS DE LOISIRS : JOURS D'OUVERTURE



Les Mercredis : du 4 Septembre 2019 au 1^{er} Juillet 2020

Inscription au plus tard le jeudi précédent. Au delà, l'inscription de votre enfant peut-être refusée en fonction du taux d'encadrement

Les petites vacances scolaires :

(Inscriptions possibles à la journée, 1/2 journée ou 1/2 journée avec repas)

Toussaint (Inscriptions au plus tard le 6 Octobre 2019) :

Du Lundi 21 au Jeudi 31 Octobre 2019,

Fermé le Vendredi 1^{er} Novembre

Noël (Inscriptions au plus tard le 8 Décembre 2019) - uniquement à la journée :

1^{ème} Semaine Pluguffan : Lundi 23 au Vendredi 27 Décembre 2019,
(à partir de 15 enfants) - Fermé le 25 Décembre 2019,

2^{ème} Semaine Guengat : Lundi 30 Décembre 2019 au Vendredi 3 Janvier 2020
(à partir de 15 enfants) - Fermé le 1^{er} Janvier 2020.

Hiver (Inscriptions au plus tard le 2 Février 2020) :

Du Lundi 17 au Vendredi 28 février 2020

Printemps (Inscriptions au plus tard le 29 Mars 2020) :

Du Mardi 14 au Vendedi 24 Avril 2020

Recommandations :

- Respecter les horaires de l'accueil de loisirs et des garderies :
 - arrivée 9 H au plus tard, - départ 19 H au plus tard.
 - La garderie est payante jusqu'à 8 h 45 et à partir de 17 h 30.
 - Accompagner l'enfant jusqu'à l'accueil pour sa prise en charge (la responsabilité de l'accueil de loisirs n'est engagée qu'à cette condition). Les enfants ne peuvent quitter la maison de l'enfance qu'accompagnés de leurs parents ou d'une personne déléguée en possession d'une décharge.
 - Possibilité de signer une autorisation parentale permettant à l'enfant de quitter seule le centre à partir de 9 ans.
 - Ne pas amener votre enfant malade ou fiévreux.
 - Signaler toute particularité relative à sa santé (régime, traitement en cours, allergie, PAI, AEEH...).
 - Une sieste est prévue pour les 2/4 ans, et un temps calme pour les 5 ans.
 - Ne pas hésiter à rencontrer les animateurs et/ou la directrice en fin de journée.
 - Consulter régulièrement le tableau d'affichage
 - **PLUGUFFAN :** La Directrice de l'Accueil de Loisirs tient une permanence le mardi de 16 h 30 à 18 h 30 et le mercredi de 11 h à 12 h et de 17 h à 19 h. Pendant les vacances, elle est à votre disposition, à partir de 16 h pour vous faire visiter la maison de l'enfance et répondre à vos questions.
 - **GUENGAT :** La Directrice de l'Accueil de Loisirs tient une permanence le mercredi de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h. Pendant les vacances, elle est à votre disposition à partir de 16 h pour vous faire visiter le pôle enfance et répondre à vos questions.
- Vous pouvez également la rencontrer sur rendez-vous (réservation par mail ou téléphone).

ACCUEIL PERISCOLAIRE ECOLE ST JOSEPH GUENGAT

FONCTIONNEMENT :

L'Accueil périscolaire est ouverte aux enfants fréquentants l'école Saint Joseph de Guengat. Il est assuré par des animateurs qualifiés.

HORAIRES :

Matin	7 h 30 – 8 h 45
Soir	16 h 45 – 19 h dernier délai



Merci de respecter
ces horaires.

Rappel :

Au delà de 19 h, il vous sera facturé 3.50 € par tranche de 1/4 d'heure.

REGLEMENT

Dès la sortie des classes à 16 h 45, les enfants sont sous notre responsabilité.

Le trajet école / accueil périscolaire fait partie de la prestation du soir.

Pour tout enfant récupéré sur le parcours, la prestation sera due.

Les parents doivent accompagner et récupérer les enfants à l'intérieur du centre (la responsabilité de l'accueil périscolaire n'est engagée qu'à cette condition).

Toute personne autre que le responsable légal, venant chercher un enfant, devra nous fournir une autorisation écrite mentionnant son identité, datée et signée par le responsable.

Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance et protocole signé par le médecin traitant (obligatoire).

L'association est assurée par Groupama.

AUTRES INFORMATIONS :

- En cas de prêt de vêtement par l'association. Merci de nous les rapporter rapidement.
Conseils : marquez les vêtements de l'enfant et prévoir un équipement en fonction du temps (casquette ou chapeau, vêtement de pluie,...).
Fournir une boîte de mouchoirs et amener une paire de chaussons.
Ne pas amener de jouets personnels.

- Pour les devoirs :

Il est obligatoire d'apporter ses propres fournitures : cahier, crayon, gomme.... afin de travailler correctement. Présence de bénévoles de 17 h 15 à 18 h 15. Merci de nous préciser par écrit si vous ne souhaitez pas que votre enfant y participe.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Comme l'année dernière, pour cette rentrée scolaire 2019/2020, nous avons fait un dossier commun pour l'Accueil périscolaire (APS) & l'Accueil de loisirs (ALSH).

Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire sont automatiquement inscrits à l'ALSH.
Merci de cocher la/les cases en haut du bulletin d'inscription

IMPORTANT : Réservation obligatoire au début de chaque mois.

Pour des raisons évidentes d'encadrement, l'inscription est obligatoire via le portail famille ou auprès de la directrice.

En cours de mois : possibilité d'inscription dans la mesure des places disponibles.

Pour toute annulation, nous prévenir au plus tard : la veille au soir pour le matin, le matin pour le soir.

En cas de non-annulation, les séquences seront facturées.

Pour rappel, voici le taux d'encadrement réglementaire pour les Accueils périscolaires :

- 1 Animateur pour 10 enfants de - de 6 ans,
- 1 Animateur pour 14 enfants de + de 6 ans.

MODALITÉS D'INSCRIPTION



Pièces à fournir pour l'inscription :

- Fournir une adresse mail,
 - la fiche sanitaire de liaison complétée et signée,
 - la photocopie des derniers avis d'imposition 2019 du foyer sur les revenus 2018 (votre avis d'imposition sera conservé et archivé),
 - 1 chèque de caution de 100 € par enfant,
 - Autorisation de prélèvement SEPA à compléter via le portail Famille, imprimée et signée
 - L'adhésion à l'Ulamir sera portée sur votre 1ère facture
- Selon l'article L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles, nous sommes tenus d'informer les responsables légaux des mineurs inscrits aux accueils de loisirs de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels ils participent.

IMPORTANT :

La réduction est appliquée à réception des avis d'imposition, elle n'est pas rétroactive.

REGLEMENT DES FACTURES

- par prélèvement (via le portail Famille)
- par virement (RIB ci-contre)
- par chèque à l'ordre de l'ULAMIR
- en espèces (faire l'appoint)
- en chèque ANCV (compléter avec votre nom)

Pour vos règlements merci de noter :

- le nom de l'enfant,
 - le numéro de la facture
- Le règlement s'effectue sous 30 jours. après réception de la facture. A défaut de paiement, un rappel vous sera adressé. Si dans les 15 jours qui suivent ce rappel, la situation n'est pas régularisée, une majoration de 10 % sera appliquée avant encaissement du chèque de caution. La différence vous sera remboursée.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
20041	01013	0023468F034	26

IBAN : Identifiant international de compte
FR74 2004 1010 1300 2346 8F03 426

BIC : Identifiant international de l'établissement
PSSTFRPPREN

DOMICILIATION :
LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER
44900 NANTES CEDEX 9

TITULAIRE DU COMPTE :



FRAIS D'ANNULATION

En cas d'absence pour raisons médicales (certificat médical fourni), il restera à votre charge 3 €.
Tout désistement sans certificat médical sera facturé :

- 100 % en cas d'annulation dans les 48 heures,
- Annulation 3 à 9 jours avant le jour de présence prévu :
4 € pour une journée, 3 € par 1/2 journée avec repas, 2 € par 1/2 journée sans repas

Pour les séjours :

En cas d'annulation, sur présentation du certificat médical, un forfait de 5 € par jour sera retenu.

PORTAIL FAMILLES

Nouveau!



Belami est un logiciel sécurisé prenant en compte la protection des données personnelles.

Il est uniquement accessible via un code propre à chaque famille

L'adresse mail est obligatoire pour la création de votre compte sur le portail famille.

Le logiciel BELAMI couvre :

- dossiers administratifs des enfants et de la famille,
- la fiche sanitaire et de renseignement individuel,
- la gestion des inscriptions par semaine, jour, mois ou à l'année,
- l'édition et l'archivage de vos factures,
- le suivi de vos factures et règlements,
- le règlement par prélèvement SEPA (si vous l'avez choisi),
- l'édition de devis et/ou attestation,
- la consultation et l'impression de divers documents en ligne,
- etc...



Réunions d'informations et de présentation :

- PLUGUFFAN Mercredi 28 Août à 18 h
- GUENGAT Mardi 27 Août à 18 h

Vous pouvez participer à l'une ou l'autre des réunions

Si vous n'avez pas accès au portail famille :

Retirez auprès de la directrice
la fiche prévisionnelle d'inscription de chaque période.

TARIFS 2019 / 2020

Les Accueils de Loisirs de Pluguffan et Guengat :

	Revenus imposables annuels du foyer	% de réduc	Journée	½ Journée avec repas	½ Journée sans repas	Journée de camp
Tranche 1	0 à 19 200	57	7,00 €	5,70 €	4,40 €	14,00 €
Tranche 2	19 201 à 32 400	35	10,50 €	8,60 €	6,60 €	20,16 €
Tranche 3	32 401 à 50 400	20	13,00 €	10,60 €	8,20 €	33,60 €
Tranche 4	50 401 et +	tarif plein	16,20 €	13,20 €	10,20 €	42,00 €

Réduction « Fratrie » :

1 € par jour (ou 0,50 € par 1/2 journée) pour le 2ème enfant

2 € par jour (ou 1 € par 1/2 journée) à partir du 3ème enfant

TARIFS GARDERIE ALSH

	Revenus imposables annuels du foyer	garderie du matin	garderie du soir
Tranche 1	0 à 19 200	0,85 €	0,85 €
Tranche 2	19 201 à 32 400	1,70 €	1,70 €
Tranche 3	32 401 à 50 400	1,85 €	1,85 €
Tranche 4	50 401 et +	1,90 €	1,90 €

L'Accueil périscolaire de Guengat :

réduction	Nombre de personnes (adultes et enfants)							
Revenu imposable	1	2	3	4	5	6	7	8
moins de 5 000 €	-20%	-20%	-25%	-25%	-25%	-25%	-30%	-40%
5 000 à 10 000 €	-15%	-20%	-20%	-20%	-25%	-25%	-25%	-25%
10 000 à 15 000 €	-10%	-15%	-15%	-20%	-20%	-20%	-25%	-25%
15 000 € à 20 000 €	Plein tarif	-5%	-10%	-10%	-15%	-15%	-20%	-20%
20 000 € à 30 000 €	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif	-5%	-10%	-15%
30 000 € à 40 000 €	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif	-5%	-10%
plus de 40 000 €	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif	Plein tarif

Matin	Soir	Matin + Soir
1,80 €	2,80 €	3,30 €

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'association »

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 FICHE PAR ENFANT

ACCUEILS DE LOISIRS ULAMIR E BRO GLAZIK



Adhésion Ulamir :

- | | |
|---|---|
| ☐ AL Pluguffan | ☐ Accueil périscolaire Guengat |
| ☐ AL Guengat | ☐ Espaces Jeunes |
| ☐ Ludothèque | ☐ Séjours Aventure |
| ☐ Activités de loisirs : | |

Allocataire :

- ☐ CAF - N°
- ☐ MSA - Fournir un justificatif

N° Gestaffil :

.....

INFORMATIONS SUR L'ENFANT ACCUEILLI

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : / / Age : Fille ☐ Garçon ☐

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

1 Nom / prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone : / / / / N° portable : / / / /

Lieu de travail : N° tél travail : / / / /
(Entreprise et commune)

Mail :@.....

(Pour pouvoir accéder au « portail familles » et inscrire en ligne votre enfant, il est indispensable que vous notiez une adresse mail).

2 Nom / prénom :

Adresse (si différente) :

N° de téléphone : / / / / N° portable : / / / /

Lieu de travail : N° tél travail : / / / /
(Entreprise et commune)

Situation familiale (entourez la réponse) : marié / en concubinage / pacsé / séparé / divorcé* / parent isolé / veuf

*(*Dans le cas où une décision de justice a été établie, fournir la copie du jugement concernant les dispositions de garde des enfants)*

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

L'enfant suit-il un traitement médical ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, merci de nous préciser le traitement :

.....

Nous ne pourrions être en mesure d'administrer le traitement à votre enfant sans la mise en place d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

Votre enfant a-t-il des allergies ? ☐ Oui ☐ Non

Si OUI, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, merci de le signaler) :
(En cas d'allergie alimentaire, un certificat médical et un Projet d'Accueil individualisé **doivent être obligatoirement fournis** pour qu'un régime alimentaire soit mis en place pour votre enfant et qu'un repas soit servi → CONTACT OBLIGATOIRE AVEC LE RESPONSABLE PERISCOLAIRE)

Votre enfant est-il bénéficiaire de l'AEEH ou d'un PAI ? ☐ Oui ☐ Non
(si oui, merci de prendre contact avec l'AL lors de la remise du dossier)

État des vaccinations :

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATE DU DERNIER RAPPEL	VACCINS RECOMMANDES	DATE
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				R.O.R.	
Poliomyélite				Coqueluche	
OU DTPolio				Autres	

Si l'enfant n'est pas à jour des vaccins obligatoires, merci de joindre un certificat médical de non contre-indication à son accueil.

MÉDECIN TRAITANT

Nom du médecin traitant : Ville :
N° de téléphone : / / / /

SÉCURITÉ SOCIALE

Régime d'Allocation familiale
dont dépend l'enfant

CAF ☐

MSA ☐

N° de sécurité sociale du parent :

Mutuelle : oui ☐ non ☐ Si oui, laquelle :

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Merci d'indiquer d'éventuels problèmes, difficultés de santé et informations utiles, en précisant les précautions à prendre : (antécédent médical, port de lunettes, comportement de l'enfant, problèmes familiaux, droit de garde exclusif, ...) **CES INFORMATIONS SONT ESSENTIELLES AU BON DÉROULEMENT DE L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT.**

RESPONSABILITÉS ET AUTORISATIONS

Je, soussigné(e) Mme / M.
responsable légal de l'enfant

- ✓ Autorise l'équipe de l'accueil de loisirs à prendre les dispositions nécessaires en matière d'hospitalisation d'urgence.
- ✓ Autorise les personnes mentionnées ci-dessous à venir chercher mon enfant :

..... Tél. : / / / /

..... Tél. : / / / /

- ✓ Autorise la diffusion de l'image de mon enfant sur tout support visuel (photos, vidéos, expositions, articles, bulletin municipal et sites internet) et de l'Ulamir e bro Glazik.
- ✓ Autorise l'Ulamir à transporter mon enfant avec les véhicules des structures.
- ✓ Autorise l'Ulamir à conserver la copie de l'avis d'imposition fourni dans le dossier d'inscription.
- ✓ Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à :, le / /

Signatures :